

## MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE POUR LA PRATIQUE DU PARAPENTE BI-PLACE

La Fédération Française de Vol Libre (FFVL) a élaboré conjointement avec le gouvernement, des directives nationales à l'égard de la sécurité sanitaire pour la pratique du vol libre. Nous mettons à votre disposition la fiche référente.

### Notre démarche à l'égard de Neige & Soleil

Pour l'exercice de son activité parapente, ARCS EN CIEL a repris ces directives dans leur intégralité, pour élaborer son protocole sanitaire. Ceci, afin d'assurer la sécurité de ses passagers ainsi que celle de ses pilotes.

Pour comprendre notre démarche :

- La fédération a donné ses directives en les structurant par matériel et pôle d'activité et nous avons organisé et procédé à sa mise en œuvre opérationnelle.
  - Nous vous proposons un protocole qui présente une lecture pas-à-pas, orientée « que devront faire et respecter passagers et pilotes ? » avec un repère chronologique et spécifique aux passagers de Neige & Soleil.
- ➔ Ainsi, notre document et celui de la fédération sont complémentaires.

### PROTOCOLE

Actualisé au 08/06/2020

#### I. ACCUEIL DES PASSAGERS

- **Lieu d'accueil** : l'accueil se fera toujours en extérieur, dans le respect des consignes et gestes barrières.
  - **Les pilotes/moniteurs** seront équipés de masques.
  - **Les passagers** devront se présenter avec des masques personnels.
- ➔ Dans le cas où ils n'en n'auraient pas, ARCS EN CIEL leur en proposera.

#### II. DURANT L'ACTIVITE

- **Protection pilotes/moniteurs** :
  - o Hygiène : Les moniteurs seront équipés de masques et de visières.
  - o Sécurité : Chaque pilote aura également du gel hydroalcoolique accessible à tout moment.
- **Protection client/passager** :
  - o Hygiène gants : ARCS EN CIEL fournira à ses clients une paire de gants jetables à porter en dessous des gants de protection thermique habituellement utilisés dans la pratique des vols bi-place.
  - o Hygiène casques : ARCS EN CIEL fournira à ses clients une charlotte jetable à porter en dessous du casque.
  - o Sécurité : ARCS EN CIEL fournira en cas de besoin et/ou si le passager n'en dispose pas du gel hydroalcoolique et des masques jetables.

#### III. NETTOYAGE DES EQUIPEMENTS

- **Gants « passager »** de protection thermique (hors gants jetable) : ils seront désinfectés entre chaque vol.
- **Casques** : ils seront désinfectés entre chaque passager.
- **Harnais** : ils seront désinfectés entre chaque passager.

#### IV. TRANSPORT

- **Accès aux décollages** :
  - o Site décollage vols matin : l'accès par les remontées mécaniques et chemins piétons sera privilégié.
  - o Site décollage vols après-midi pour les passagers disposant d'un véhicule et d'un accompagnant : il sera proposé aux passagers d'utiliser leur propre véhicule.
- **Pour toute autre situation**, il sera proposé aux passagers la navette d'ARCS EN CIEL :
  - o Hygiène : désinfectée entre chaque vol.
  - o Sécurité : afin de respecter les mesures de distanciation physique des personnes dans les véhicules de transport collectif/de tourisme 9 places, il y aura 6 personnes maximum dans la navette ARCS EN CIEL.

#### V. SUIVI CLIENT

- **Réservation en boutique et paiement** : pour l'activité parapente, étant convenu avec Neige & Soleil que la réservation des vols et leur encaissement se passe uniquement à l'accueil de Neige et Soleil, aucune mesure spécifique n'est mise en place par ARCS EN CIEL pour les passagers de Neige & Soleil.
- **Photos** : dans le cas où des passagers souhaiteraient obtenir des photos de leur vol, il leur sera proposé un support désinfecté.
- **Traçage et suivi client** : un registre des clients sera tenu et il sera demandé à tous les passagers de prévenir ARCS EN CIEL en cas de doute sanitaire.

**EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE** : L'ensemble de ces mesures est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations et obligations prises par la FFVL ou le gouvernement.



# PROTCOLE Vol Libre Professionnel

## « PARAPENTE COVID 19 »



### Accueil - Boutique

- Port de masques (pour le personnel et pour distribution).
- Panneau type Plexiglass pour la protection des agents d'accueil.
- Respect des préconisations (nombre personnes/local ; marquage des distances au sol)
- Favoriser les paiements dématérialisés et toutes opérations en ligne (prise de licence).
- Mise en place d'une traçabilité des contacts (par un registre des visites & fiche de stage).

**NB :** Nous souhaitons anticiper par ce protocole une reprise progressive de l'activité sportive en vue de la faciliter. Chacun doit être conscient que les mesures sanitaires annoncées prochainement pourraient imposer l'aménagement de certaines préconisations, comme le retard et/ou la territorialisation de certaines activités visées par cette fiche.

Les éducateurs sportifs seront sans doute soumis à un test de dépistage en fonction de sa disponibilité. Puis, s'il est négatif, ils seront surveillés à intervalle régulier et isolés en cas de doute avec une recherche des cas contacts et un signalement éventuel en fonction des dispositions réglementaires.

### Stage - Enseignement

- Port du masque lorsque la distanciation minimale réglementaire ne peut être respectée.
- Usage de charlottes jetables & désinfection des casques après chaque utilisation.
- Désinfection / protection du matériel pédagogique selon les préconisations des constructeurs à chaque nouvelle affectation.
- Privilégier les apports théoriques en extérieur, respecter la distanciation physique et la désinfection de la salle après usage.

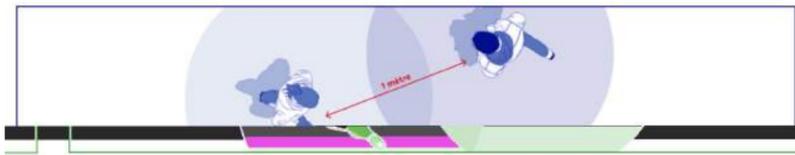
### Vol en Biplace

- Mise en place d'une gestion des flux de personnes lors de toutes les phases de l'activité.
- Protections individuelles :**
- Gants personnels (ou jetables) conseillés, lunettes ou masque de ski
- Vente & distribution des Photos & vidéos : par voie dématérialisée ou sur support désinfecté
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Pour le passager :**
- Port de masque & charlotte jetables.
- Désinfection / protection selon les préconisations des constructeurs du matériel passager à chaque nouvelle affectation.
- Pour le pilote :**
- Port du masque.
- Visière ou masque de ski.

### Les gestes barrières à adopter

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Toussiez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

### La distance sociale préconisée



### Recommandations gouvernementales



Locaux communs et vestiaires



Commerces de détail



Préconisations bus & cars

### Navette

- L'utilisation de la navette est le point de concentration dans notre activité. Il convient d'apporter une attention particulière au nettoyage et à l'organisation des transports.*
- 2 pers/banquette soit Maximum 6 personnes distantes dans un minibus pour 9 personnes.
  - Gel hydro-alcoolique à disposition dans le véhicule & obligation de se laver les mains.
  - Port du masque.
  - Pour les biplaces :**
  - Favoriser le transport des passagers dans leurs véhicules personnels.
  - Désinfection de la navette entre chaque rotation.
  - Pour les stages :**
  - Affecter une place aux stagiaires, à conserver à chaque rotation.
  - Désinfection de la navette en fin de journée.